

LE PREVISIONNEL FINANCIER

TABLE RONDE SUR LA CREATION D'ENTREPRISE DU 08/02/2021

Intervenants

Le lundi 8 Février 2021, à 14h nous avons reçu Mme Aurélie JAEG (expert-comptable et commissaire aux comptes) du cabinet Agilys Conseil, M. Christophe VIEVILLE (expert-comptable et commissaire aux comptes) du cabinet STREGO et M. François BILLOIS (responsable création et reprise d'entreprise) de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Mans et de la Sarthe.



www.lecoindesentrepreneurs.fr

La création d'entreprises passe par différentes étapes telles que la recherche d'une idée, l'étude de marché, l'élaboration du prévisionnel financier... Le prévisionnel financier se compose de nombreux tableaux financiers, par exemple le compte de résultat prévisionnel, le plan de trésorerie, les soldes intermédiaires de gestion...

Ce document est essentiel pour mesurer la rentabilité du projet, déterminer les besoins financiers et les capacités de remboursement.

Selon les intervenants, il est primordial de présenter un prévisionnel financier viable afin d'obtenir un financement, notamment par les banques. Par la suite, l'activité réelle de l'entreprise sera comparée au prévisionnel dans le but de vérifier si les objectifs sont respectés.

Donc durant les trois premières années d'activités, les rendez-vous avec l'expert-comptable seront beaucoup plus fréquents car ce sont les années les plus importantes pour l'entreprise.

FAQ

EST-IL PREFERABLE D'EXTERNALISER SA COMPTABILITE OU DE LA REALISER SOI-MÊME POUR REDUIRE LES COÛTS ?

D'après Aurélie JAEG, tout dépend des compétences de l'entrepreneur. En effet, une personne n'ayant aucune notion de comptabilité a tout intérêt à l'externaliser ; cela lui permettra de gagner du temps et de se recentrer sur son activité principale. Cependant, il ne faut pas négliger le coût de cette prestation de service, qui s'adapte aux besoins de l'entreprise grâce à différents types de suivis.

POURQUOI Y A-T-IL PLUS DE CREATIONS D'ENTREPRISES EN CETTE PERIODE DE CRISE ? (COVID19)

D'après les intervenants, suite à la crise sanitaire et économique de la COVID19, de nombreuses personnes ont perdu leur emploi. De ce fait, pour rebondir, elles décident d'entreprendre afin de ne pas rester sans activité. De plus, les individus ont eu le temps de se recentrer sur eux-mêmes, ce qui a provoqué un pic de création d'entreprise dans le domaine du bien-être.

QUEL EST LE ROLE DE L'EXPERT-COMPTABLE DU POINT DE VUE RELATIONNEL ?

D'après Aurélie JAEG, la relation de confiance entre l'expert-comptable et son client est primordiale. En effet, il peut représenter un véritable soutien moral lors des périodes difficiles car la santé mentale de l'entrepreneur est nécessaire à la continuité de son activité. L'expert-comptable peut donc jouer un rôle de conseiller comme de « psychologue ».